

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE du 28 juin 2018

Ozan 18h30

Présents : M. Mathy, Mme Grossiord, Mme Delonges (directeurs), M. Dupaquier, Mme Sauchay, Mme Favre, Mme Mathy, Mme Rabuel, Mme Lussiaud (enseignants adjoints), Mme Pelus, Mme Joubert-Laurencin, M. Feyeux (maires), Mme Dumonceau (adjointe Ozan), Mme Gandy (présidente du SIVOS), M. Loubéjac, M. Panchot (DDEN), Mme Boyat, Mme Borjon-Piron, Mme Renoud-Camus (ATSEM), Mme Lecornec, Mme Ohl, Mme Regueira-Crespo, Mme Jayet-Laviolette, Mme Garcia, Mme Champreux, Mme Perrousset, Mme Lapalus-Ouvrard, M. Marguin, Mme Dor, Mme Fontaine (parents délégués)

Excusés : Mme Girardin, Mme Gey, Mme Guillet-Jacquet, Mme Peyrot (parents délégués), M. Coulas, Mme Loubéjac (DDEN)

1. Les activités et projets des classes en cette fin d'année scolaire :

En préambule, les enseignants du RPI remercient les Sous des écoles pour leurs généreuses dotations financières et les parents qui répondent toujours présents pour l'encadrement des sorties, des jeux et des ateliers.

ECOLE DE REYSSOUZE :

Projets financés par le Sou des écoles:

- **Animation KAPLA**, pour développer la motricité fine et la concentration
- **10 séances de natation à la piscine de Pont-de-Vaux**, pour apprendre à adapter ses déplacements à son environnement
- **Projet « ferme »**
- **Spectacle de la compagnie Planètes Mômes à l'école**
- **Visite de la ferme de Sagy**
 - **Visite du musée Chintreuil** sur le thème des animaux de la ferme pour les 2 classes de PS/MS et autour du graphisme pour la classe des GS avec l'exposition temporaire
 - **A venir , la visite de l'école d'Ozan par les GS, le mardi 3 juillet.**

Un moment est pris pour répondre à des questions de parents concernant la sortie à la ferme de Sagy qui s'est déroulée sans madame Rabuel, absente et non remplacée. L'équipe enseignante indique que les normes d'encadrement et de sécurité ont été respectées et que le déplacement n'aurait pas eu lieu si tel n'avait pas été le cas.

Projets financés avec la coopérative scolaire:

- **Potager et dégustation des légumes du jardin**, en lien avec la découverte du monde
- **Atelier cuisine** pour la fête des papas dans la classe de Mme Delongeas, pour apprendre à lire une recette, à se repérer dans le temps

Autres projets:

- **Interventions « bibliothèque »** par Magali et Pascale, bénévoles, avec pour objectif le plaisir de lire et d'écouter des histoires, une première approche du langage écrit. Avec cette année une animation ouverte aux parents le 27 juin.
- **Les Olympiades** qui auront lieu le vendredi 6 juillet, pour développer un esprit de groupe et pour développer la motricité

ECOLE D'OZAN :

Projets financés par le Sou des écoles:

- le 24 avril : **Intervention nature** avec Marc Borrel. Les enfants ont travaillé sur l'environnement proche de l'école : « les petites bêtes » et les plantes.
- le 11 mai et comme chaque année, les élèves se sont produits en **concert** à la salle des fêtes d'Ozan sous la direction de Patricia Meunier, notre intervenante musique et accompagnés d'un musicien professionnel.
- le 17 mai : les CP ont bénéficié d'**une visite au Musée « Traditions et Vie »** de Châtillon-sur-Chalaronne pour découvrir la vie d'autrefois.
- le 18 mai : les classes de CE1/CE2 et CE2 ont visité **le Musée de la Préhistoire à Solutré** (en lien avec les programmes)
- le 8 juin : les CP et les CE1/CE2 sont allés au **Musée Chintreuil** afin de découvrir **une exposition temporaire autour de l'artiste : Raymond Pagès**. Mais ils ont aussi bénéficié **une visite guidée et ludique du musée ainsi qu'un travail sur la calligraphie l'après-midi**.
- le 11 juin : ce sont les CE2 qui ont travaillé sur Raymond Pagès.

A venir, la visite des GS à Ozan et la visite des CE2 à Boz le 3 juillet

Actions financées par la coopérative scolaire :

- Achat d'un appareil photo numérique
- Achat de matériel de jardinage pour l'année prochaine

Autres activités :

◦ Dans le cadre du Projet d'Education Artistique et Culturel de l'école, visite de la boulangerie Ryon à Ozan et ateliers de réalisation de biscuits personnalisés pour les classes de CE1/CE2 et CE2.

Les enseignants remercient M. et Mme Ryon d'avoir accueilli les classes de CE1/CE2 et CE2 afin de découvrir leur métier de boulanger.

BOZ :

Toutes ces activités sont réalisées avec le financement du Sou des Ecoles.

Pour les CM2 :

◦ **Visite du collège de Pont de Vaux** le 4 mai avec un déplacement à vélo.

◦ **Prévention routière le lundi 7 mai** : animée par un gendarme pour permettre aux élèves de CM2 d'obtenir l'APER (Attestation de Première Education à la Route) et pour avoir des notions de sécurité lorsqu'ils circulent sur la route à vélo.

◦ **Permis Internet pour les CM2 mi-juin** : en partenariat avec la Gendarmerie pour aller sur Internet en toute sécurité

Pour les 2 classes :

◦ **Impression 3D – Robotique – Programmation, découverte et initiation** : le mardi 24 avril classe de Frédéric et le mardi 15 mai classe de Murielle : sensibiliser les élèves aux nouvelles technologies.

◦ **Initiation au canoë** : pratiquer une activité sportive nautique en prolongement des cycles piscine (test piscine le 16 mai + 4 séances d'entraînement sur le plan d'eau de Pont de Vaux + animations nature sur le thème de la faune et de la flore) + une descente de la Reyssouze reportée au jeudi 5 juillet.

◦ **Initiation à la vannerie** avec Marie Claire le 28 juin : une activité manuelle et créative.

◦ **Retour au jardin pédagogique** de la commune le 26 juin pour une classe et le 29 juin pour l'autre : observation/ reconnaissance des différentes essences d'arbres, paillage des plantations et cueillette de fruits.

◦ **Visite des futurs CM1** à l'école le mardi 3 juillet après-midi : pour découvrir l'école, les locaux, l'équipe enseignante, la composition des classes...

- **Fête des vacances** avec enfants, parents et enseignants le vendredi 6 juillet : présentation de chants, saynètes, lectures, suivi d'un goûter.
- Les deux classes se rendent régulièrement à la **bibliothèque de Boz** et les enseignants remercient les bénévoles pour leur accueil et leurs animations.

Le rôle de la coopérative scolaire est rappelé : outre l'achat de petit matériel, elle permet de **compléter**, si besoin, **les budgets des Sous de écoles**.

2 Prévisions des effectifs et projets de répartition pour 2018-2019

L'équipe enseignante reste quasiment **inchangée**.

Pour la maternelle : Mme Delongas sera à temps partiel (complétée par Mme Boisset). Mme Rabuel travaillera à temps plein.

Pour Boz : M et Mme Mathy travailleront eux-aussi à temps partiel. Mme Favre, comme cette année, assurera leur complément.

On note **une très grosse baisse des effectifs** avec seulement 15 PS inscrits pour la rentrée 2018.

Et l'arrivée de ces 15 PS ne compense pas le départ des 29 CM2.

A cela s'ajoutent de nombreux déménagements et départs dans le privé.

<u>Effectifs</u>	<u>Répartitions envisagées (sous réserve de modifications et d'acceptation par l'IEN)</u>
15 PS 18 MS 24 + 1 GS	<u>Reyssouze :</u> <u>Classe 1</u> : PS: 15 2 classes de MS/GS: <u>Classe 2</u> : MS : 9/ GS : 12 + 1 EV <u>Classe 3</u> : MS : 9/ GS : 12 TOTAL : 57 + 1 EV
20 CP 21 + 5 EV CE1 18 CE2	<u>Ozan :</u> <u>Classe 1</u> : CP : 20 <u>Classe 2</u> : CE1 : 21 + 5 EV <u>Classe 3</u> : CE2 : 18 TOTAL : 59 + 5 EV
23 + 2 EV CM1 18 + 1 EV CM2	<u>Boz :</u> 2 classes CM1/CM2 <u>Classe 1</u> : CM1: 12 + 1 EV/CM2: 8+ 1 EV <u>Classe 2</u> : CM1: 11 + 1 EV/ CM2: 10 TOTAL : 41 + 3 EV

TOTAL RPI : 157 + 9 EV, soit 161,5 élèves comptés	
--	--

Total pour le RPI : 157 + 9 EV, soit 161,5 élèves comptés car pour l'IA : les enfants du voyage inscrits moins de cinq mois comptent pour ½.

Attention, ces chiffres sont ceux que nous avons le jour du conseil, les effectifs peuvent encore évoluer d'ici la rentrée.

Malgré des effectifs en forte baisse (environ 20 élèves/classe), **nous conserverons à la rentrée les 8 classes sur le RPI**, même si nous sommes mathématiquement en position de fermer 1 classe (la moyenne passerait à 23 élèves /classe) voire 2 classes (27 élèves/classe) sachant que le seuil de fermeture indiqué par les syndicats est fixé à 26 élèves par classe.

Pour répondre aux questions de parents :

Si fermeture d'une classe il y avait, il y aurait **2 impacts importants :**

a. C'est le dernier adjoint qui serait arrivé sur le RPI qui partirait :

Mme Lussiaud

b. La fermeture physique d'une classe à Ozan ou à Reyssouze.

Si fermeture il y avait à Ozan : ce serait le dernier adjoint arrivé, M. Dupaquier (ou Mme Sauchay en cas d'accord entre eux) qui irait à l'école de Reyssouze.

Mais dans tous les cas, **l'équipe d'enseignants du RPI serait impactée.**

La décision de la classe à fermer reviendrait aux maires du RPI.

Pour remédier à cette baisse conséquente d'effectifs, les enseignants se sont réunis afin de mettre en place une meilleure stratégie de communication avec les parents ; les actions suivantes ont été ciblées :

- une **journée porte-ouverte pour les 3 écoles** (choix d'une date commune en janvier)

- une **harmonisation des APC sur le RPI**

- création d'un **blog commun** aux trois écoles du RPI :

rpibor.marelle.org/

- une meilleure **communication concernant les projets d'activités via les journaux, les bulletins municipaux et le blog du RPI**, comme cela a été le cas cette fin d'année avec la visite de la boulangerie d'Ozan (La Voix de l'Ain et Le Progrès), le projet musical, l'activité canoë-kayak.

L'équipe enseignante en profite pour insister sur le fait que derrière chaque projet, il y a des objectifs précis et des apprentissages spécifiques liés aux programmes scolaires, un certain nombre de projets nécessitant d'ailleurs la validation de l'inspection.

- **un rapport d'activités des 3 écoles** identique dans le bulletin municipal de chacune des communes

M. Feyeux, maire d'Ozan fait part de la construction prochaine de logements locatifs sur la commune, donc potentiellement l'arrivée de nouveaux élèves sur le RPI.

Mme Pelus, maire de Reyssouze, indique que la caducité du plan d'occupation des sols de sa commune depuis mars 2017 conduit à un refus quasi intégral des demandes de permis de construire, certificat d'urbanisme ce qui défavorise l'arrivée de nouvelles familles sur la commune de Reyssouze. Cette situation risque de se maintenir au moins jusqu'à la mise en application du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

De son côté, le SIVOS, en réponse à des arguments de familles qui quittent le RPI à cause des horaires de garderie, a décidé d'allonger la période d'accueil jusqu'à 19h à la rentrée.

La question de l'inscription des TPS à l'école de Reyssouze est évoquée. Bien que ces élèves ne comptent pas dans les effectifs, elle permettrait peut-être de « fidéliser » les familles sur le RPI.

Les listes de classes de l'école de Reyssouze seront affichées fin août à l'école.

3. Nouveaux horaires d'écoles et nouveaux horaires de transport

Retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018 pour les écoles du RPI.

→ **Nouveaux horaires pour les écoles :**

Reyssouze : 08h50 – 11h50 / 13h20 – 16h20

Boz : 08h45 – 11h45 / 13h35 – 16h35

Ozan : 08h55 - 11h55 / 13h25 – 16h25

Comme chaque année, la plaquette de chaque école sera remise aux parents qui auront ainsi les nouveaux horaires d'école et de transport.

→ **Nouveaux horaires de transport scolaire (à partir de septembre 2018) :**

CAR 1 (matin)

HORAIRES	ARRETS
8h23	REYSSOUZE – Abri bus
8h25	REYSSOUZE - Ecole
8h28	REYSSOUZE – Vernay Croix
8h29	REYSSOUZE – Route de la

	Chapelle
8h35	BOZ – Place du 19 mars
8h40	BOZ - Ecole
8h45	OZAN - Ecole

CAR 1 (soir)

HORAIRES	ARRETS
16h25	OZAN - Ecole
16h30	BOZ – Abri bus
16h35	BOZ - Ecole
16h38	REYSSOUZE – Route de la Chapelle
16h40	REYSSOUZE – Vernay Croix
16h43	REYSSOUZE - Ecole
16h45	REYSSOUZE – Le Bas

CAR 2 (matin)

HORAIRES	ARRETS
8h25	OZAN - Ecole
8h30	BOZ – Abri bus
8h35	BOZ - Ecole
8h45	REYSSOUZE - Ecole

CAR 2 (soir)

HORAIRES	ARRETS
16h25	REYSSOUZE - Ecole
16h35	BOZ – Place du 19 mars
16h40	BOZ - Ecole
16h45	OZAN - Ecole

4. Cantine

Question de parents au SIVOS : Le délai de huit jours calendaires pour l'inscription à la cantine a causé des soucis d'organisation à certains parents qui ont demandé sa réduction.

Quel est le délai qui a été décidé pour les inscriptions cantine ?

Mme Gandy rappelle d'abord l'intérêt d'un délai pour éviter les inscriptions et désinscriptions le jour même.
Elle indique ensuite que **le délai sera réduit à 5 jours calendaires à la rentrée.**

5. Cycle « Natation »

Les directives académiques préconisent l'accueil des élèves 1 année sur 2 en privilégiant notamment les CE1 et les CM1, puis éventuellement les GS lorsque c'est possible.

Or, la Communauté de Communes Bresse-Saône **financera uniquement l'activité et le transport pour les élèves de CE1.**

Sur le RPI, seule la classe de CE1 de Mme Grossiord profitera donc du cycle « natation » l'année prochaine.

Remarque d'un parent délégué de l'école de Reyssouze qui signale qu'un mot a été distribué indiquant que l'activité « natation » n'aurait pas lieu pour les GS, d'abord faute de parents agréés pour encadrer l'activité et sans certitude de financement par la Communauté de Communes.

Le parent délégué s'étonne de la distribution de ce mot en amont du Conseil d'Ecole de ce jour.

6. Questions diverses

Y aura-t-il des projets communs aux trois écoles l'année prochaine ?

L'équipe enseignante répond que oui et qu'une réflexion sera menée dans ce sens, toujours dans le but de créer du lien entre les 3 sites.

La séance est levée.

Secrétaires : -Mme Perrousset (parent délégué)
-M. Dupaquier (enseignant)